

**BP Responsable d'Exploitation Agricole option apiculture (présentiel)****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**LEGTA POITIERS VENOURS  
ROTURIER RAPHAEL  
05.49.43.95.33  
cfppa.venours@educagri.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)**Sélection :**

Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

Etre âgé de plus de 18 ans

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

À la fin de la formation, le participant est capable de : • Assurer le pilotage d'une entreprise apicole • Conduire les processus de productions apicoles (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims...) • Valoriser les produits apicoles • Organiser le travail et de gérer les ressources humaines • Gérer économiquement, financièrement et administrativement une exploitation apicole • Transformer les produits de la ruche

**Contenu et modalités d'organisation**

Le BP REA (Brevet Professionnel - Responsable d'Entreprise Agricole) est composé de 7 blocs de compétences ou UC (Unités Capitalisables). Chaque Unité Capitalisable (UC) du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie. Le contenu : UC 1. Se situer en tant que professionnel(le) : • Cellule • Respiration, nutrition, reproduction, transformation de la matière... • Repérage des différents niveaux d'organisation du vivant : écosystème, animal/végétal, microfaune et microflore... • Les acteurs de l'agriculture, • Panorama géo-historique de l'agriculture • Eléments de culture générale sur la PAC, le développement agricole. • Histoire de l'agriculture (repères domestication, sélection, organisation de l'espace, ..) • Politiques publiques agricoles et organisation des échanges. UC 2. Pilotage de l'entreprise • Approche globale de l'entreprise et connaissance des facteurs de production. • Travail théorique en début de formation, puis approfondi à partir de l'entreprise de stage, puis de l'entreprise du projet de création ou reprise en fin de formation. • Relations humaines au sein d'une exploitation plurielle (familiale / solitaire/ salariés/ associés) • Calendrier de travaux, gestion de la saisonnalité, solutions d'aides au travail, ... • Droit du travail, sécurité et santé, statut social (MSA) UC 3. Conduire la production • L'articulation entre les différentes productions et la préparation de la saison. • L'élaboration de l'itinéraire technique et du calendrier de conduite du rucher • -Nourrissement des abeilles • -Greffage des larves • -Suivi des ruches au cours de la saison • Récolte (miel, gelée) • Stockage, conditionnement UC 4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise Bases de la comptabilité Analyse économique (SIG) et financière (ratios) Gestion de la trésorerie Planification des tâches administratives Distinction patrimoine professionnel/patrimoine personnel Impacts des choix fiscaux et juridiques sur les revenus de l'entreprise UC 5. Valoriser mes produits ou mes services Stratégie commerciale et étude de marché Détermination des prix La vente directe

...  
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

**Validation(s) Visée(s)**

BP option responsable d'entreprise agricole - Niveau 4 : **Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

**Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00462079</b>	du 25/09/2024 au 24/06/2025	Rouillé (86)	CFPPA VENOURS		MON COMPTE FORMATION	FPC
<b>00589330</b>	du 29/09/2025 au 25/06/2026	Rouillé (86)	CFPPA VENOURS		MON COMPTE FORMATION	FPC